

Une leçon de chant

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

exigences de salubrité et de solidité, il sera remis à la commune les 500 fr. de subside qui ont été alloués cinq années auparavant. »

A l'avenir, l'instituteur ne se trouvera plus dans la désagréable nécessité de loger à la salle de classe. Celle-ci, spacieuse, bien aérée et bien éclairée, occupe tout le rez-de-chaussée du bâtiment, tandis que le premier étage est réservé au maître d'école et à sa famille.

A ce moment, le « vieux Badoud », comme on l'appelle encore de nos jours, n'est plus régent. Avant de parler de sa démission, notons en passant ce qui est dit de son école dans le « Compte rendu du Conseil d'Etat, 1860 », page 94 :

« M. Loffing, curé de Villaz et inspecteur scolaire ¹ de la majeure partie des écoles du district de la Glâne, exprime une grande satisfaction à l'égard des écoles de Billens, Chatonnaye, Les Glânes, Lussy, Middel, de Romont (Ecole inférieure des garçons et Ecole supérieure des filles), de *Villarimboud* et de l'école des filles de Villaz. « Ce sont aussi, ajoute le rapport, les écoles les plus régulièrement fréquentées, où l'on s'occupe le plus des soins éducatifs, et où, par une conséquence naturelle, la discipline, ainsi que la tenue des élèves, sont les meilleures. »

M. Badoud, démissionne en 1864 ; il continue cependant d'habiter Villarimboud.

R. CHASSOT.

Une leçon de chant

SUR LES ALPES

N^o 62

Je divise ma leçon en trois parties : a) Etude de la première phrase musicale, soit des 15 premières notes ; b) Notation du chant ; c) Solfège.

1^o 10 minutes. — Je chante plusieurs fois ces paroles : « Sur les Alpes, sur les Alpes, Qu'il fait beau, Ah ! qu'il fait beau ! » en m'accompagnant d'un instrument ; puis je fais chanter les élèves avec moi d'abord, puis seuls.

Surveiller la tenue, la prononciation, l'émission des sons.

2^o 20 minutes. — Tracer au tableau une portée avec la clef de sol et questionner les élèves sur le rôle de cette clef et la place des notes.

Faire chanter la gamme de *do*. On passe ensuite aux ques-

¹ En 1861, M. Loffing, inspecteur, est remplacé par M. Grimm révérend curé du Châtelard.

tions pour faire découvrir le nom des notes correspondantes à chaque syllabe de la phrase étudiée, en procédant comme suit.

Par quelle note commence ce chant ? Pour provoquer la réponse, faire chanter la gamme, puis entonner le chant ; les élèves découvriront que la première note est *do*. Un élève, désigné par le maître, écrira, sur la portée tracée au tableau, chaque note par un simple point, au fur et à mesure qu'on les aura trouvées.

Le maître. — Le *les* est-il plus haut ou plus bas que *sur* ?

Les élèves. — Plus haut.

Est-il beaucoup plus haut ? — Pas beaucoup.

Quelle note est-ce donc ? — C'est *ré*.

Entre *do* et *ré*, il y a un ton. Chantez cet intervalle. — *Al* est-il plus haut ou plus bas que *les* ? — Plus haut.

Quelle distance y a-t-il ? — Comme entre *do* et *ré*, c'est-à-dire un ton ; c'est donc *mi*.

Chantez *ré-mi*, *mi-ré*, *do-ré-mi*, *mi-ré-do*, *do-mi*, *mi-do*. Avec la syllabe *pes*, nous revenons au *do*.

Le *la* correspondant au 2^{me} *sur* sera plus difficile à découvrir. Pour y arriver, on fera monter la gamme jusqu'à *la*, puis chanter : *Sur les Alpes, sur* ; les élèves découvriront alors sans peine que le *sur* est à la même hauteur que le *la* de la gamme.

Les est-il plus haut ou plus bas que *sur* ? — Un peu plus bas.

Comment s'appelle la note immédiatement au-dessous de *la* ? — *Sol*.

Entre *la* et *sol*, il y a un ton ; chantez cet intervalle ? — Et ainsi de suite pour les autres notes de la phase étudiée.

Dans cette leçon, nous avons en vue essentiellement l'étude de l'intervalle de seconde majeure ; nous n'insisterons donc pas sur les autres intervalles.

Cette transcription terminée, de nombreux élèves seront appelés à lire ces notes, puis on passera au solfège.

3^o 15 minutes. — Le maître solfie une fois seul, en donnant aux notes la valeur qu'elles ont dans le chant étudié. Il reprend la phrase une ou deux fois en se faisant accompagner par les élèves ; ceux-ci doivent ensuite chanter seuls jusqu'à exécution satisfaisante. Enfin, solfège individuel : le maître donnera des notes ou des bons points. Les élèves qui ne peuvent chanter recevront des notes pour la lecture de la phrase avec indication des intervalles de seconde majeure. La leçon se terminera par l'exécution d'ensemble des paroles étudiées, puis par un autre chant déjà connu.

Le motif qui a fait l'objet de cette leçon sera repris dans les leçons ultérieures pour l'étude des intervalles de seconde mineure et de tierce, du demi-soupir, de la noire, de la croche, de la double croche, du point placé après une note, et enfin de

la mesure $\frac{3}{4}$. (C'est par erreur que ce morceau porte dans le recueil la mesure $\frac{2}{4}$; c'est $\frac{3}{4}$ qu'il faut.)

La leçon ci-haut est une leçon-étude. De temps en temps le maître donnera des leçons-examens par lecture, dictée et solfège d'une phrase inconnue des élèves, mais cependant bien en rapport avec les notions enseignées dans les leçons-étude.

M.

Conférences régionales dans le 1^{er} arrondissement

Cours de perfectionnement.

En novembre 1905, le corps enseignant broyard a tenu, dans les différents cercles, une conférence régionale, relative aux cours de perfectionnement. *Rueyres-les-Prés, Montet, Mannens et Nuvilly* ont été les sièges de ces réunions pédagogiques, qui prévoyaient, aux tractanda, une correction de composition sur un sujet agricole préparé et rédigé d'avance et une leçon d'histoire sur « La Guerre des Paysans ».

Qu'il nous suffise de faire part ici des observations émises dans le cours de la critique sur la méthode à suivre pour l'une et l'autre des branches en question.

1^o Correction de composition.

A Mannens, le sujet choisi, plein d'actualité pour nos futurs agriculteurs, était tiré du Manuel d'agriculture : *Industrie laitière, exploitation du lait* », et était ainsi conçu : « Réponse à un agriculteur étranger, qui demande des renseignements sur la manière dont on exploite le lait dans notre pays. »

Dans la préparation, il importe surtout de fournir des idées, car nos jeunes gens en manquent; de plus, un bon canevas a pour effet de mettre de l'ordre dans la manière de les développer. La lecture de quelques excellents travaux prouve, dans la circonstance, cette fructueuse préparation. Il importe aussi de tirer des lectures faites des sujets pratiques, touchant aux occupations de l'élève, à son intérêt personnel.

Quant à la correction proprement dite, elle doit être commune, c'est-à-dire s'adresser à tous les élèves à la fois, bien que chacun soit tenu de rectifier au fur et à mesure ses propres fautes.

Bien des maîtres ont une tendance à ne s'occuper, dans la correction, que de l'orthographe proprement dite; c'est là une grave lacune, qui tend à ne pas développer chez les élèves l'art d'exprimer leurs idées correctement et avec facilité. Occupons-nous donc de la manière de rendre les idées, autant que de l'orthographe. Un bon moyen pour cela est la lecture par le maître d'un travail bien rédigé, en ayant bien soin de faire ressortir les passages bien exprimés. d'autres élèves les imiteront ensuite.